

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2016

Location de terrain pour une installation pylône radioélectrique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de location d'un terrain communal pour l'installation d'un pylône radioélectrique et tout document afférent à cette affaire.

Gestion des installations touristiques communales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire :

- à signer un avenant avec la société PAN SARL, pour proroger de 4 mois le bail de location des bâtiments de la base nautique du 30/06/17 au 31/10/17,
- à signer un bail précaire avec la société PAN SARL pour ne pas perdre une année de gestion du camping du 31/10/16 au 31/10/17,
- à lancer une procédure de délégation de service public pour la gestion communale des deux entités camping et base nautique qui prendrait effet à compter du 01/11/17.

Convention droit de chasse

Le Maire informe le conseil municipal que la convention du droit de chasse liant la commune de Villersexel et l'Association Communale de Chasse Agréée ACCA de Villersexel doit être renouvelée.

Le Maire est autorisé à signer une convention avec l'ACCA précisant les modalités d'exercice du droit de chasse et tout document y afférent.

Subventions aux organismes de droit privé et associations sportives de Villersexel

Le conseil municipal accorde pour chaque association une subvention validée par la commission des finances pour un montant total de 10 500 €.

Revalorisation de la taxe assainissement

Le conseil municipal décide de moduler la taxe d'assainissement différemment et demande à Veolia de pratiquer le tarif de 52.80 € HT sur la part fixe d'assainissement et de 0.66 € HT sur la part variable applicable à partir de l'acompte demandé lors du premier semestre 2017.

Renforcement réseau concédé électricité rue du Breuil

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de réaliser un renforcement du réseau concédé d'électricité issu du poste « Breuil » A 6078.

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- Valide l'avant projet présenté par le SIED 70,
- Demande au SIED 70 la réalisation de ces travaux dès que leur financement aura été assuré,
- Souhaiterait que ces travaux soient achevés sous les réserves évoquées ci-dessus.

Cartes avantages jeunes

Le conseil municipal accepte de continuer à conventionner avec le Centre d'Information Jeunesse pour acheter les cartes jeunes pour 2016/2017 et de les offrir début septembre aux jeunes de Villersexel âgés de 15 à 20 ans qui doivent s'inscrire au préalable au secrétariat de mairie.

Pour plus de détails voir le tableau d'affichage communal devant la Mairie